

ANNEXE 2: CRITERES DE SELECTION ET MODALITES DE NOTATION

Appel à projets n°XXXXXXX du Conseil Départemental de Seine Saint Denis

En vue de la création d'un service exerçant les Mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (MAESF)

THEMES	CRITERES	COEFF PONDERATION	COTATION 1 à 5	TOTAL
1.Stratégie, capacité à faire du promoteur du projet	1.1 Expérience du candidat, cohérence du projet associatif avec les interventions recommandées, connaissance du territoire et du public en lien avec la protection de l'enfance.	2	/5	/20
	1.2 Capacité de mise en œuvre du projet par le candidat (capacité financière, faisabilité en terme de délais...)	2	/5	
2 Modalité de coopération avec les partenaires extérieurs	2.1 Modalité de coopération avec les acteurs (familles, professionnels de protection de l'enfance, service sociaux, bailleurs) du territoire. Plan de communication	3	/5	/30
	2.2 Nature et modalité des partenariats garantissant la continuité des parcours d'accompagnements et la variété des interventions auprès des bénéficiaires.	3	/5	
3.Modalités d'accompagnement proposées	3.1 Modalités d'accompagnement proposées : degré de précision et niveau de pertinence au vu des missions de l'équipe ; modalité de gestion de la file active	5	/5	/85
	3.2 Projet personnalisé d'accompagnement : accompagnement individualisé, conforme aux attentes édictées dans le cahier des charges Description détaillée d'un accompagnement	5	/5	
	3.3 Stratégie d'amélioration continue de la qualité et du service rendu aux bénéficiaires (outils d'évaluation des parcours et de l'activité du service)	3	/5	
	3.4 Garantie des droits des usagers, modalités de mise en place des outils de la loi 2002-2	2	/5	

4. Localisation et locaux	4.1 Localisation du service : accessibilité, respect du territoire défini et pertinence du secteur d'intervention proposé	1	/5	/15
	4.2 Adéquation du projet architectural (cohérence des locaux avec les missions de l'équipe) avec les modalités d'organisation nécessaires à la continuité de l'accompagnement (déplacements, jours d'ouverture et plages horaires, localisation géographique...).	2	/5	
5. Moyens matériels, humains et financiers	5.1 Ressources humaines : adéquation des compétences avec le projet global	3	/5	/50
	5.2 Composition et coordination de l'équipe pluridisciplinaire (qualification, organigramme, planning, fiches de poste, coordination des interventions)	2	/5	
	5.3 Respect de l'enveloppe allouée, capacité à piloter et à optimiser les coûts (mutualisations de fonctions et de moyens proposées) [NB : la note 0 sanctionnera le non-respect de la dotation allouée et participera de l'élimination du dossier]	2	/5	
	5.4 Cohérence du budget présenté au regard du projet et des modalités de mise en œuvre proposées	3	/5	
TOTAL			/200	
Rang de classement				
COMMENTAIRES				